

Communauté d'Agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines

Défi 4 – Développer des services vélos

1 DESCRIPTION DU PROJET

L'un des défis du PDUIF adopté en juin 2014 par le Conseil Régional d'Île-de-France est de donner un nouveau souffle à la pratique du vélo, avec un objectif d'atteindre une croissance de 10 % des déplacements en modes actifs à l'échelle régionale. En novembre 2014, la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines était la première collectivité d'Île-de-France à avoir approuvé son Plan Local de Déplacement (PLD) en conformité avec le nouveau PDUIF. Le PLD de SQY décline le défi régional de favoriser la pratique du vélo, en se donnant pour objectif de doubler la part modale du vélo en passant de 2 à 4 % à l'horizon 5 ans.

Le vélo est un mode à fort potentiel de développement sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines, que ce soit en rabattement/diffusion vers les gares, ou pour des déplacements de courte et moyenne distance à l'intérieur de l'agglomération. En effet, la topographie, la forme urbaine, l'important linéaire d'itinéraires cyclables de l'agglomération (400 km) concourent à une pratique élevée du vélo. Par ailleurs, les investissements massifs réalisés par le territoire à la mise en place d'un réseau confortable et entretenu permettent aujourd'hui d'engager le volet service de cette politique. Toutefois, si le vélo est très utilisé pour les déplacements de loisirs, notamment le week-end, il est encore peu considéré comme une option pour les déplacements domicile-travail. Les concertations menées ont montré de nombreux freins à la pratique du vélo tels que la non-possession d'un vélo, le manque d'entretien, ou encore le sentiment de dangerosité.



Crédits photo Christian Lauté

La Vélostation de Saint-Quentin-en-Yvelines vise à surmonter ces freins. Elle s'inscrit dans le contrat de pôle de 2009 qui a permis de rénover les espaces publics (Place Choiseul, le Theule et De Gaulle), réhabiliter des voies structurantes en boulevard urbain (Delouvrier et Pas du Lac), aménager une nouvelle gare routière, renouveler la salle des Pas Perdus et créer une vélostation.

Cet équipement a ouvert ses portes le 14 décembre 2017 à la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines/Montigny-le-Bretonneux et permet aux habitants, salariés ou visiteurs de bénéficier de trois services de vélo complémentaires confiés à un prestataire unique :

- Un service de location de 170 vélos classiques, à assistance électrique et pliants (durées de location de un jour à un an pour les classiques et de un jour à un mois pour les électriques et les pliants). Ce service a été développé pour rendre accessible à tous ce moyen de transport et pour impulser la pratique du vélo auprès des personnes hésitantes ou réticentes à un achat. Les vélos sont à retirer à la vélostation, ils peuvent être utilisés librement et stationnés à domicile. Des équipements tels que l'antivol et le panier sont fournis à la location ainsi que la prestation de la maintenance, ce qui permet de répondre au frein identifié de l'entretien.
- 230 places de stationnement sécurisé Véligo accessibles avec un pass Navigo 7j/7 de 4h45 à 1h20, réparties dans les 2 gares routières, avec des places dédiées aux vélos électriques. Des gonfleurs de pneu sont à disposition au sein des consignes.
- Un atelier de maintenance et de réparations courantes avec une équipe de professionnels permettant de conseiller et réparer les vélos de chacun. L'atelier est ouvert de 7h30 à 12h et de 14h à 19h30 la semaine et le samedi de 10h à 13h.

2

LES ACTEURS DU PROJET

- Saint-Quentin-en-Yvelines : initiatrice du projet et co-financeur
- Île-de-France Mobilités : co-financeur
- Région Île-de-France : co-financeur
- Entreprise Vélogik : prestataire de gestion des trois services

Crédits photo Christian Lauté



3

VIE ET SUITES DU PROJET

La Vélostation a aujourd'hui peu de recul pour évaluer la performance et l'attractivité de ses nouveaux services. Ils sont en place depuis un peu plus de cinq mois, en plein cœur d'un hiver particulièrement affecté par de mauvaises conditions météorologiques (tempête, neige, verglas, etc.). Cependant, elle enregistre depuis son ouverture en décembre à la fin du mois de mai, 93 contrats de consignes, 184 contrats de location et 67 contrats de réparations. L'arrivée du printemps et les actions menées par SQY en faveur du vélo lancent progressivement la Vélostation, qui est pensée comme un levier pour la pratique du vélo et un relais permettant à un ensemble d'autres opérateurs (dont des privés) d'insuffler à ce moyen de transport une nouvelle dynamique. Des contacts sont d'ores et déjà pris avec la Région Ile-de-France et Île-de-France Mobilités pour que la Vélostation à SQY puisse être un relais de la politique régionale en mutualisant ainsi les efforts et la visibilité sur un objectif commun.

En facilitant l'usage du vélo, SQY et ses partenaires veulent contribuer à rendre le territoire plus multimodal, pour offrir à chacun le bouquet de service de mobilités le plus performant en fonction de ses besoins. L'ouverture de ce nouvel équipement, en lien avec l'agence de la mobilité vient donc s'intégrer à une démarche plus globale inscrite dans le PLD visant au renforcement de l'attractivité de SQY par une mobilité plus efficiente.

Saint-Quentin-en-Yvelines souhaite développer l'intermodalité sur son territoire en offrant un panel de solutions de mobilité (agence de mobilité, gares routières, vélostation, parcs relais). Le pôle-gare de Saint-Quentin-en-Yvelines/Montigny-le-Bretonneux qui accueille près de 70 000 voyages par jour, est le cœur de l'expérimentation qui touche plus largement tout le territoire. Pour développer cette dynamique, il est nécessaire de poursuivre le développement de l'Agence de la Mobilité, qui va permettre de fédérer un ensemble d'initiatives visant à communiquer, informer et former les différents publics aux modes de déplacement à travers un guichet unique. Cette inscription de la Vélostation dans un projet plus vaste est nécessaire afin d'aboutir à un modèle économique soutenable, équilibré financièrement.

4

CONTACT

Saint-Quentin-en-Yvelines, Direction des Mobilités directionmobilite@sqy.fr

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à pduif@iledefrance-mobilites.fr